## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **REPUBLIQUE FRANCAISE**

## DE LA COMMUNE HERGNIES 59199

# Séance du 13 avril 2023

deux mille vingt trois

**DEPARTEMENT** 

**NORD** 

et le 13 avril

L'an

Date: 13/04/2023

à 19 heures 00

Numéro: 2023-032

le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal et en exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
27	18	25

#### Date de la convocation

07/04/2023

Date d'affichage		
07/04/2023		

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le 20/04/2023

et publication,

 $^{\text{du}}\ 20/04/2023$ 

ou notification

du

Publication sur le site internet Le 07/06/2023 sous la présidence de : Jacques SCHNEIDER

#### Présents:

Marie-Claude BAILLEUL, Bernard BOURLET, Jean DANGLETERRE, Chantal DOULIEZ, Bruno KOPCZYNSKI, Abel MERCIER – Adjoints Maurice DENIS, Alain BLANCHART, Marie-Pierre SLATKOVIE, Pasquale CARIDI, Dominique LAMBERT, Frédéric VINCHENT, Séverine CLEMENT, Cédric WAWRZYNIAK, Sandrine DUMONT, Antoine RICHARD, Christelle GALLIEZ – Conseillers Municipaux

# Absents ayant donné pouvoir :

Françoise GRARD qui donne pouvoir à Abel MERCIER
Anne VILLAIN qui donne pouvoir à Antoine RICHARD
Corinne DERNONCOURT qui donne pouvoir à Bruno KOPCZYNSKI
Didier GODMEZ qui donne pouvoir à Cédric WAWRZYNIAK
Séverine STIEVET qui donne pouvoir à Frédéric VINCHENT
Betty VREVIN qui donne pouvoir à Chantal DOULIEZ
Julie DI-CRISTINA qui donne pouvoir à Marie-Claude BAILLEUL

### Absents:

Laurent SIGUOIRT Virginie VAN VOOREN

A été nommée secrétaire de séance : Séverine CLEMENT

# Objet : Procès-verbal du Comité syndical du SIMOUV

Le SIMOUV a fait parvenir par voie dématérialisée en date du 10 mars 2023 :

✓ Le Procès-Verbal du Comité Syndical du 9 février 2023,

Ce document est disponible en mairie et peut être consulté ou transmis par mail sur simple demande auprès de Mmes BERNA ou PICAVEZ.

Il est également consultable en ligne :

https://www.simouv.fr/lespace-documentaire/les-deliberations-et-proces-verbaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE A l'unanimité par 25 voix pour,

De prendre acte du Procès-Verbal du Comité Syndical du 9 février 2023.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus Suivent les signatures Pour copie conforme

Le Maire

Jacques SCHNEIDER